

40^e

CHALLENGE

de la **National**

Sécurité des Pistes



17.18.19
AVRIL
2025

LES ARCS



ADS

LES ARCS / PEISEY-VALLANDRY
DOMAINE DE MONTAGNE

DOSSIER
D'INSCRIPTION





BIENVENUE AUX ARCS !



Le premier challenge organisé aux Arcs c'était il y a 20 ans, en 2004. On ne prend pas les mêmes mais on recommence pour le 40ème challenge national des pisteurs. **Du 17 au 19 Avril 2025**, toutes les équipes du service des pistes des Arcs : pisteurs, dameurs, nivoculteurs et centralettes seront heureux de vous accueillir pour 3 jours de rencontres sportives et festives. Nous mettons tout en œuvre pour vous proposer un évènement complet, de compétitions et riche de convivialité. Nous vous attendons avec impatience et espérons vous voir nombreux



3 JOURS DE COMPÉTITIONS

DE RENCONTRES
ET DE FÊTE !



JEUDI 17 AVRIL

- A partir de 8h :** Accueil des participants avec petit-déj au camp de base, le centre Bernard Taillefer
- 11h30 :** Reconnaissance Derby
- 11h30 à 13h30 :** Repas au village relais
- 13h30 :** Epreuve Derby sur l'Aiguille Rouge
- 17h30 :** Epreuve Barquettes sur le stade de Tétrás
- 19h :** Retour au camp de base pour les résultats et podiums
- 20h :** Repas et concert
- 9h30 à 17h :** Village et challenge au sommet TC Villards (accessible piétons): animations, ski test

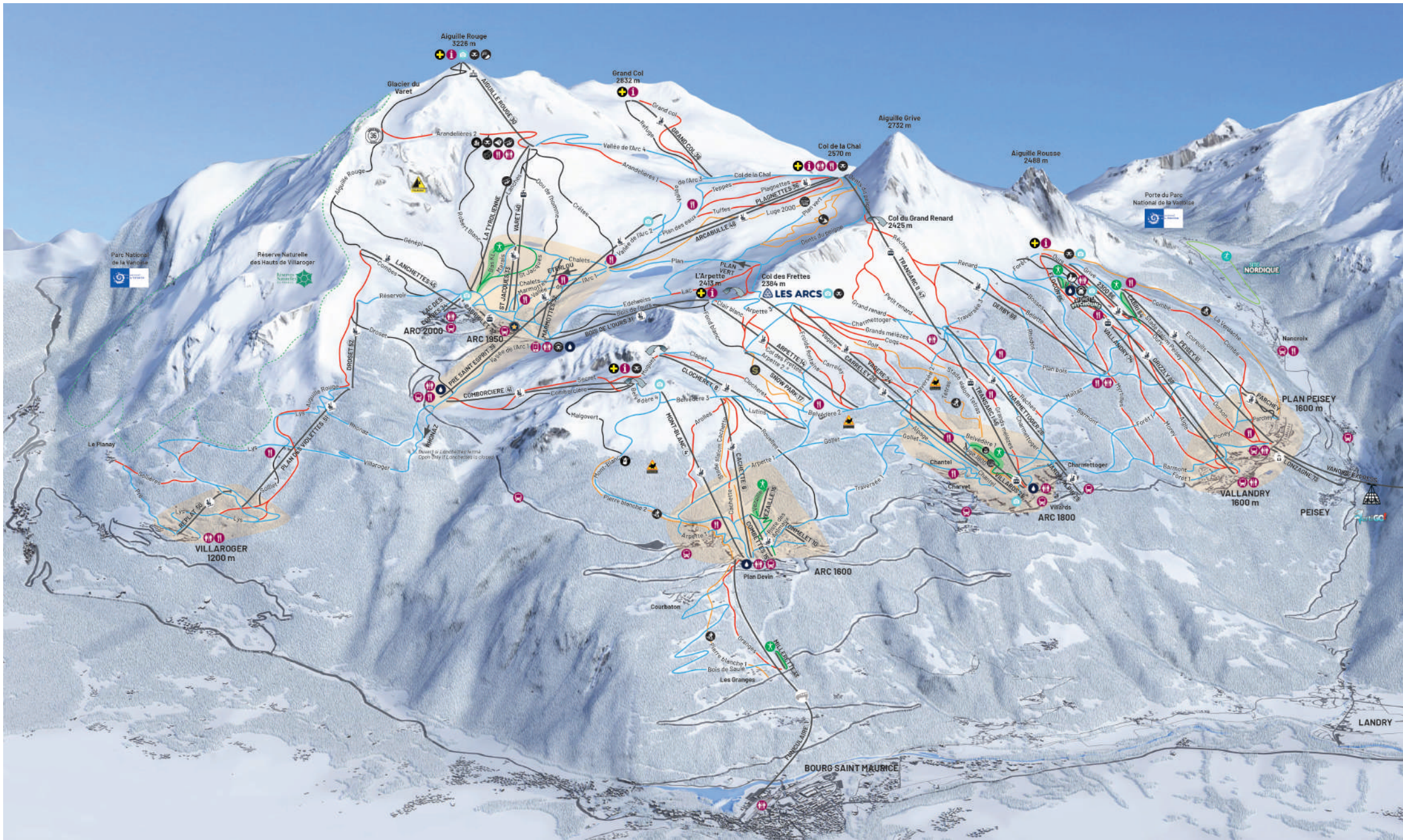
VENDREDI 18 AVRIL

- A partir de 8h :** Lancement journée petit-déj au camp de base, le centre Bernard Taillefer
- 9h30 :** Epreuve pisteurs et épreuve dameurs
- 11h30 à 13h30 :** Repas au village relais
- 13h30 :** Epreuve Relais ski de fond / ski alpi
- 19h :** Retour au camp de base pour les résultats et podiums
- 20h :** Repas et concert
- 9h30 à 17h :** Village et challenge au sommet TC Villards (accessible piétons): animations, ski test

SAMEDI 19 AVRIL

- A partir de 8h :** Lancement journée petit-déj au camp de base, le centre Bernard Taillefer
- 9h :** Epreuve Géant
- 13h30 :** Résultats, podium et clôture

Ce programme pourrait être modifié selon les conditions nivo/météo.





REGLEMENT CHALLENGE PISTEURS 2025

Art 1 : Ce 40^{ème} challenge international est ouvert aux employés des sécurités des pistes : pisteur-secouristes alpins, nordiques et patrouilleurs, dameurs, nivoculteurs. Les pisteurs de stations étrangères et nos collègues retraités sont évidemment invités. Les frais d'inscription des participants s'élèvent à 97€ par personne pour l'ensemble des 3 jours. Le tarif de 40€ est proposé aux personnes qui ne pourraient participer qu'à une seule journée, ainsi qu'aux accompagnants, 30€ la journée et 70€ les 3 jours.

Art 2 :

Les participants doivent se munir d'une assurance de responsabilité civile. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être impliqués pour des risques personnels civils ou pénaux.

Art 3 :

Pour garantir le bon déroulement de cet événement (hébergements, repas, lots, podium...), les pisteurs s'engagent à s'inscrire à ce challenge au plus tard le 31 mars 2025. Avant, c'est encore mieux !

Art 4 : Epreuve « Barquettes »

Course de barquettes en catégorie homme ou femme ou mixte. Les embarcations seront chargées d'une botte de paille non attachée et l'arrivée doit être franchie avec les 4 éléments (barquette, 2 pisteurs et la botte de paille) sous peine de disqualification ou de pénalité. Epreuve en une manche chronométrée avec une reconnaissance. Un changement de pilote à mi-parcours sera obligatoire.

Art 5 : Epreuve « Géant »

Course chronométrée en 2 manches avec une reconnaissance. L'ordre de départ de la 1^{ère} et 2^{ème} manche : filles/vétérans/séniors. A la 1^{ère} manche, l'ordre de départ dans chaque catégorie sera tiré au sort. A la 2^{ème} manche, les départs seront inversés par rapport aux résultats de la 1^{ère} manche. **Matériel obligatoire : Casque.**

Art 6 : Epreuve « Derby »

Course par équipes de 2. Reconnaissance OBLIGATOIRE. Départ au sommet de l'Aiguille rouge 3226m. Arrivée sur le stade de LK à Arc 2000. Descente libre chronométrée avec quelques portes directionnelles (passage obligatoire). Le temps sera arrêté au passage du 2^{ème} participant de chaque équipe. Classement homme/femme/mixte. **Matériel obligatoire : Casque.**

Art 7 : Relais skis de fond /ski d'alpinisme

Course par équipe 2. Départ en ligne en style « libre » avec 2 boucles de environ 3 km puis passage du relais au deuxième de l'équipe pour le parcours de ski d'alpinisme. Ce dernier comportera des passages hors pistes, sur pistes et des passages avec portage des skis (obligatoirement sur le sac à dos) Dénivelé positif : environ 600m. Arrivée du relais au pied du stade Tétrás. Matériel obligatoire pour le ski d'alpinisme : casque, baudrier avec longes, sac à dos, DVA, pelle, et sonde. Classement homme/femme/mixte.

Art 8 : Des épreuves Pisteurs/Chauffeurs seront organisées vendredi matin sur le stade de Tétrás. Elles compteront dans le classement général stations.

Art 9 :

Pour les épreuves de barquettes, derby et relais et pisteurs, plusieurs équipes par station sont possibles. En cas de nombre impair, possibilité de se regrouper avec un pisteur des Arcs ou d'une autre station.

Art 10 : Classement « stations »

Le classement pour le trophée station sera remis à la station qui aura obtenu le cumul de point le plus bas. A chaque épreuve, le classement de chaque concurrent ou de chaque équipe définira le nombre de point acquis. Exemple : la station « les Gouapes » a fini 5^{ème} de la barquette/ soit 5 points ; 10^{ème} du géant /soit 10 points ; 3^{ème} du derby/soit 3 points et 1^{ère} du relais/soit 1 point. Total points « Les Gouapes » : 19 points. Si plusieurs équipes ou concurrents d'une même station sont inscrits, seuls les premiers comptent pour le classement .

Art 11 :

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier ou de pénaliser toute équipe ou participant pour comportement anti -sportif.

Art 12 :

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier toute épreuve en cas de conditions nivo/météorologiques défavorables.

Art 13 :

Les repas du matin, midi et soir sont compris dans les frais d'inscription de tous les participants. Forfaits gratuits pour les coureurs, remisés 50% pour les accompagnants, ils sont invités gratuitement à la première soirée. La 2^{ème} soirée est ouverte aux accompagnants et au public avec un ticket d'entrée



INSCRIPTION INDIVIDUELLE

à retourner avant le 31 mars 2025

DU 17 AU 19 AVRIL 2025
LES ARCS

Nom / Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Tel :

Email :

Station :

Je confirme ma participation aux épreuves de :

- Barquettes : Oui / Nom de l'équipe :
 Non
- Derby : Oui / Nom de l'équipe :
 Non
- Relais ski de fond / rando : Oui / Nom de l'équipe :
 Oui Non
- Spéciale : Pisteurs
 Dameurs
 ni l'une ni l'autre
- Géant : Oui
 Non

Je m'engage à :

> Avoir pris connaissance et accepter le règlement du challenge.

> Être en possession d'un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports de montagne.

> Être couvert par une assurance responsabilité civile.

Merci de retourner le bulletin d'inscription de participation avec le règlement (97 €)
à l'adresse suivante avant le 31 mars IBAN : FR76 1027 8088 9300 0605 6674 031:
APSA / sécurité des pistes
Chalet des Villards - Arc 1800 - 73700 Bourg Saint Maurice
et/ou par email : pisteursdesarcs@gmail.com

Date : / /

Signature

FRAIS D'INSCRIPTION ET HÉBERGEMENT

Les frais individuels de participation sont de 97 euros.

Tarif d'inscription pour 1 journée avec le repas du midi et du soir : 40 euros.

Ils comprennent :

Le sac d'accueil / Le forfait de ski pour les 3 jours / Les repas du matin, midi et soir / Les concerts et animations. L'hébergement des participants est entièrement géré par Les Arcs Réservation. Différentes formules de logements (hôtels, appartements) vous seront proposées. Pour faciliter l'organisation du challenge et pour bénéficier d'un plus large choix d'hébergements, merci par avance d'éviter les inscriptions de dernière minute.

Les Arcs Réservation - 04 79 07 68 00 - email : nathalie@lesarcs-reservation.com

CONTACTS

SÉCURITÉ DES PISTES

Tél. 07 63 75 29 31
pisteurslesarcs@gmail.com

RESPONSABLES INSCRIPTIONS

Laura
Caro

